



Site : www.avicole.fr Mail : acma@avicole.fr
Tel : +33 (0)4 66 22 20 09 Fax : +33 (0)4 66 22 43 58
1430 Route de St Quentin
30700 ST VICTOR DES OULES

Atelier.Construction.Matériel.Avicole



A.C.M.A
CONSTRUCTEUR - EXPORTATEUR

Médaille d'Or au Salon de Paris 1976
Médaille d'Argent du Matériel au salon de Paris 1983
Exploitation des Brevets "La Parfaite"

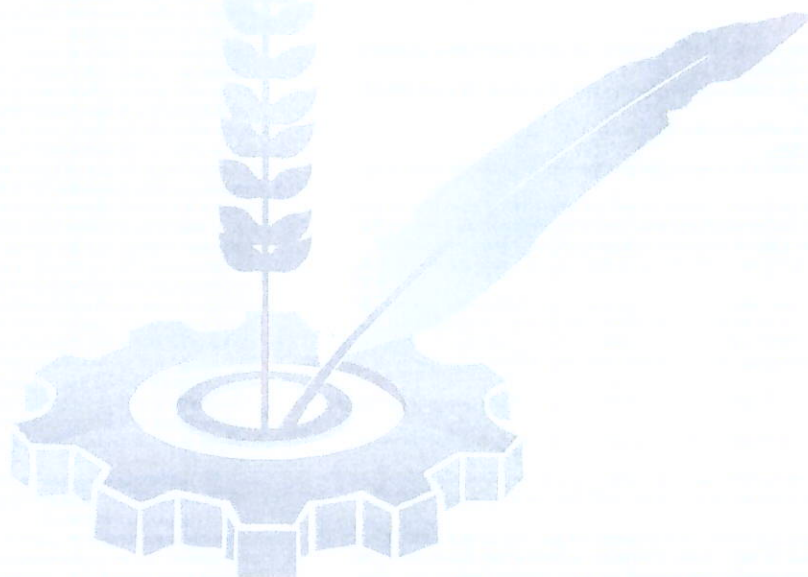
FACTURE

N° : FAC25450
Date : 11/07/2025
N° client : 0284

SAS LES FINS GOURMETS

32 rue des Alisiers
46260 LIMOGNE EN QUERCY

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Pistolet d'abattage pour volailles jusqu'à 25 kg	2,00	159,00 €	318,00 €	20,00%
Ressort pour pistolet d'abattage volailles jusqu'à 25 kg	2,00	21,21 €	42,42 €	20,00%



Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	386,84 €	20,00%	77,37 €

Règlement	Chèque ou virement
Echéance(s)	464,21 € au 11/07/2025

Total HT	360,42 €
Frais de port HT	26,42 €
Total HT net	386,84 €
TVA	77,37 €
Total TTC	464,21 €

Coordonnées bancaires

Nom	Crédit Agricole Languedoc
IBAN	FR76 1350 6100 0004 5225 0800 103
BIC	AGRIFRPP835

MARCHANDISE D'ORIGINE FRANCAISE MATÉRIEL-AGRICOLE/AVICOLE POUR VOLAILLES - N° EORI : 84.36.29.00.00

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 4 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).